

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLE DE ST-PAMPHILE
MRC DE L'ISLET**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE
2025**

À un ajournement de l'assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile du 8 décembre 2025, tenue à la salle du conseil le 15 décembre 2025 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers: Mmes Francine Couette et Karine Godbout, MM. Sébastien Thibault, Louis-Georges Bérubé, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :



N° de résolution
ou annulation

2025-303

2025-304

1. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le budget pour l'année 2026 prévoyant des revenus et des dépenses de l'ordre de 4 943 277\$ soit par la présente adopté.

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2028

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le programme des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028 prévoyant des investissements totaux de 13 819 515\$ soit par la présente adopté.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la présente assemblée soit close. Il est 19 h 20.


Mario Leblanc, maire


Alexandra Dupont, Directrice générale